

21 février 2006

Depuis 1993, *Urbanisme & démocratie* regroupe habitants et amoureux du 14^e. L'association a pour objectif de faire participer les citoyen-ne-s aux décisions qui entraînent une modification de leur cadre de vie, de défendre la qualité de vie et de veiller à la diversité sociale, économique et culturelle du quartier, à la solidarité. Des groupes, ouverts à tous les habitants, se réunissent autour de la vie locale : projets d'aménagements (voirie, espaces verts...), pollution et transports, Ville et logement (collectif logement Paris14, lien avec la banlieue, écoconstruction, ouverture de locaux associatifs, participation aux Conseils de quartier. **Udél**, c'est aussi le cinéma en plein air, les fameux repas de quartier, la fête des Thermopyles, les vins chauds et les crêpes-parties qui sont autant de moments d'échanges et de rencontres entre les habitant-e-s.

La ville appartient à ceux qui l'habitent, y travaillent ou qui l'aiment : à nous de faire qu'elle soit un lieu agréable pour tous, un espace d'échanges, qu'elle génère moins d'exclusion. Pour cela, les habitants sont les premiers concernés : rejoignez une association capable de faire aboutir des projets ! Venez nous rencontrer le dimanche matin de 11h00 à 13h00 au marché Villemain (rue d'Alésia, à côté de la caserne des pompiers).

Lors de l'assemblée générale, il a été proposé d'ouvrir une réflexion autour des sujets du respect de l'environnement, de l'habitat écologique, des énergies renouvelables... dans la perspective d'élaborer des documents de vulgarisation et d'intégrer ces sujets dans les dossiers d'urbanisme et d'habitat auxquels l'association peut s'intéresser.

L'an dernier, cette question est apparue à l'occasion du travail sur le projet de construction de la pension de famille de la rue des Thermopyles. Nous avons été confrontés aux réticences des professionnels à prendre en compte les critères environnementaux. Les demandes que nous avons faites (toiture végétalisée, isolation thermique, récupération d'eau de pluie, solaire thermique, poêle à bois, prohibition du PVC...), si elles ont été bien reçues par l'architecte, sont toujours "à l'étude" du côté de l'aménageur (Opac de Paris). Cela nous a aussi montré que les réticences des constructeurs vient souvent de leur ignorance des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé publique.

Mais qu'entend-on par habitat écologique ?

Les critères sont multiples et répondent à deux objectifs : la protection de l'environnement et la santé des professionnels de la construction et des occupants des logements. Plus concrètement, un habitat est écologique dans la mesure où il répond, en partie ou en totalité, aux critères suivants :

- être en harmonie avec l'environnement dans lequel il se trouve ;
- utiliser des matériaux non polluants pour l'environnement à tous les stades de leur vie (fabrication, transport, mise en œuvre, démolition) ;
- générer le moins possible de déchets lors du chantier ;
- utiliser des matériaux n'émettant pas de substances toxiques ;
- consommer le moins possible d'énergie ;
- utiliser des énergies renouvelables ;
- assurer aux occupants une atmosphère intérieure saine (bonne hygrométrie, absence de polluant) et un bon confort acoustique.

Les souhaits d'Udé!

L'association, tant pour l'immédiat (santé publique) que pour le long terme (avenir de la planète), voudrait que ces thématiques puissent être développées par un groupe de personnes intéressées afin d'avancer sur le sujet dans les perspectives énoncées à l'assemblée générale.

Petit glossaire

Biogaz : gaz produit par fermentation de la matière organique en l'absence d'oxygène.

Biomasse : ensemble de la matière vivante / utilisation de l'énergie contenue dans des matières organiques (combustion, gaz, engrais).

Chauffage à bois : chauffage qui s'est modernisé et qui, avec un bon rendement (jusqu'à 90%), dégage très peu de gaz à effet de serre, ne nécessite que des matières premières renouvelables et émet de très faibles quantités de polluants.

Cogénération : capacité de produire simultanément deux types d'énergies (thermique et électrique).

Compostage : création d'un compost (terreau à base de déchets organiques décomposés) pour fertiliser une culture

CPCU : Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (utilisation de l'incinération des déchets).

Géothermie : utilisation de sources de chaleur en profondeur pour le chauffage ou la création d'électricité.

HQE : Haute Qualité Environnementale, ensemble de 14 "cibles", en matière d'écoconstruction, d'écogestion et de confort et santé.

Jardin partagé : jardin géré et cultivé par une association d'habitants.

Solaire passif : énergie solaire absorbée par un intérieur (murs, planchers, meubles) pour une utilisation " passive " (chaleur directe, lumière naturelle), en fonction de la conception du bâtiment (exposition au sud, isolation, capacité de stockage calorifique des matériaux).

Solaire photovoltaïque : énergie solaire transformée en électricité

Solaire thermique : énergie solaire transformée en chaleur (eau chaude sanitaire) – exemple dans les ensembles OPAC rue des Plantes / rue Auguste Cain.

Toiture végétalisée : système permettant, outre son caractère esthétique, une rétention locale des eaux de pluie et une isolation (thermique, phonique).



Bulletin d'adhésion 2006

j'adhère à l'association pour 2006 (10 €)

j'effectue un don :

je souhaite participer à un groupe (entourez) :

Organisation des fêtes, repas, cinéma...

Logement et Politique de la Ville

Jardin partagé

Démocratie locale / Conseils de quartiers

Pollution et transports

Ecoconstruction

Aménagements urbains (jardins, places, rues, patrimoine...)

Autre :

Avec UDÉ! Je souhaite participer à l'activité d'associations amies :

Café associatif

Locaux associatifs

Pension de famille

Redessignons Broussais

Artisans du Monde

Journal de quartier "La Page"

Nom :

Prénom :

e-mail :

Profession (facult) :

Tel / Fax :

Portable :

Adresse (+ digicode + n° BAL pour le courrier) :

